

Chemins en Yvré se renouvelle et ça paie

L'assemblée générale de l'association, vendredi 18 octobre, a permis de constater de belles évolutions.

« Les nouvelles activités que sont la marche nordique et le bungee pump (1), connaissent un beau succès. Au total, 50 pratiquants les fréquentent », comptabilise Christine Limal. Sur ces participants, 27 sont de nouveaux adhérents. « Cela répond à une demande. Tant qu'il n'y avait pas de personne qualifiée, formatrice et expérimentée, cette activité n'était pas mise en place », soulignait Bertrand Doucet, président. Et puis est arrivée Christine Limal, diplômée à la fédération française de randonnée, instructrice et formatrice, qui est venue présenter ces activités pour commencer par des séances d'essai. Les inscriptions se sont envolées à la rentrée de septembre. « Sur quatorze séances de marche nordique, on dénombre au minimum trois personnes et au maximum dix-huit personnes. Pour le bungee pump, sur cinq séances, il y a au minimum



98 adhérents sont venus à l'assemblée générale sur les 170 adhérents enregistrés à ce jour.

PHOTO : LE MAINE LIBRE

sept personnes et au maximum vingt-huit personnes. » Christine Limal emmène les adhérents dans différentes communes : « Chaque parcours à son intérêt, comme monter une côte. »

Après deux sondages, l'animatrice a

modifié le planning des séances pour qu'un « maximum de personnes puisse profiter de ces pratiques ». Elle encourage à découvrir le Nordic yoga (2) lors du court séjour en 2025 à La Bazoge. Elle souhaite intégrer des temps de convivialité pendant

les séances, ainsi que des sorties nocturnes.

Une convention avec la mairie

Outre ses randonnées, l'association entretient les circuits de la commune. « Cette année était différente. Nous avons conclu une convention avec la mairie. En effet, elle ne prête plus le matériel mais a octroyé une subvention de 500 € pour que nous louions du matériel auprès d'un professionnel », explique le président.

Création d'un site internet

Chemins en Yvré s'est doté d'un nouvel outil, un site internet. « Jusqu'ici nous interagissions par mail avec les adhérents. Maintenant ils iront chercher ce dont ils ont besoin sur le site www.cheminsenyvre.fr », se réjouit-il.

- (1) Marche nordique à l'aide de bâtons de marche munis de ressorts.
- (2) Discipline alliant marche nordique et postures de yoga.

L'association valorise son bénévolat

« L'association perçoit des subventions et a des comptes à rendre. Nous voulions que chacun prenne conscience de ce que le bénévolat représente en termes d'heures et de coûts », explique Bertrand Doucet. « Ces chiffres ont besoin d'être affinés. Il ne figure pas le temps passé pour la création du site internet par exemple », précise Sylvie Audineau, trésorière. Ainsi, les membres du conseil d'administration ont été invités à se pencher sur le sujet. Il en ressort que le temps bénévole pour la saison

passée s'élève à 683 heures, dont 60 heures pour l'entretien des circuits, soit l'équivalent de 11 611 € (la valorisation de l'heure est de 17 €). Le kilométrage affiche au compteur 2 977 km, soit l'équivalent de 1 899 €. Il était rappelé que le covoiturage fonctionne bien et demande à être développé. Il est possible de déclarer ses kilomètres parcourus au centre des impôts. L'association a mis en place un système de fiches officielles pour appliquer le barème kilométrique en vigueur.



Sylvie Audineau et Bertrand Doucet présentent la valorisation du bénévolat au sein de Chemins en Yvré.

PHOTO : LE MAINE LIBRE